

Magazine mensuel d'informations municipales

GOUSSAINVILLE

LE MAGAZINE MUNICIPAL



LA RÉHABILITATION DU QUARTIER GARE, UN PROJET DE GRANDE ENVERGURE

GOUSSAINVILLE

LE QUARTIER
GARE



SOMMAIRE

- 4 RETOUR EN IMAGES**
Les temps forts du mois d'octobre
- 8 INAUGURATION MÉDIATHÈQUE**
Ne manquez pas les inscriptions
- 10 CADRE DE VIE : HABITAT INDIGNE**
La Municipalité ne baisse pas sa garde
- 12 POLITIQUE HANDICAP**
La Municipalité toujours plus engagée
- 14 DOSSIER**
Le projet Quartier Gare en détail
- 18 PRÉSENTATION DE LA GUP**
Un service pour faire le lien avec les bailleurs sociaux
- 20 FOOT INDOOR LOISIR**
Sport, Culture et Familles
- 22 PORTRAIT**
Dominique Picard, Présidente du PTCE de Goussainville
- 24 BRÈVES**
Pass Réussite, Avis d'enquête Publique, Inscription à l'Étude pour Tous, Atelier CV et Lettre de Motivation, Inscription Activités Loisirs Vacances de Noël, Dossier de Subventions Associations, Sos Rentrée
- 25 INFOS PRATIQUES**
Pharmacies de garde, état-civil, permanences des élus, permanences FNATH et aggro rénov, nouveaux horaires mairie et plateforme des services publics, sos rentrée
- 26 CULTURE**
Vos prochains spectacles
- 28 AGENDA**
Vos prochains rendez-vous
- 29 RÉSEAUX SOCIAUX**
Les meilleurs posts d'octobre
- 30 TRIBUNES**
- 31 MENUS**



GOUSSAINVILLE MA VILLE

Directeur de la publication : Le Maire, Abdelaziz Hamida
Réalisation : Service communication
Rédaction : RDVA et service communication
Photos : RDVA - Sophie Eben - Archad Radjasah
Flashage/Impression : RAS - Villiers-le-Bel
Distribution : Dolipost



ABDELAZIZ HAMIDA

MAIRE DE GOUSSAINVILLE ET VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE (CARPF)



Chères Goussainvilloises, chers Goussainvillois,

Le Gouvernement a présenté son projet de budget 2025, actuellement examiné au Parlement. Nouvelle conséquence de l'instabilité politique provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale le 30 juin dernier, ce budget a été produit hâtivement et en retard. Plusieurs inquiétudes concernent concrètement Goussainville et notre projet de métamorphose. Je tiens à vous les partager, avec la transparence et la sincérité qui me caractérisent :

1) Quel avenir pour la politique de ville, dont le budget national passe de 640 à 550 millions d'euros ? Avec cette baisse drastique, les engagements du Contrat de ville que nous avons signé récemment pourront-ils être tenus ? Alors qu'un Goussainvillois sur trois bénéficie des actions de la politique de la ville, un tel coup de rabet budgétaire ne peut qu'interroger.

2) Par ailleurs, 3 milliards d'euros seront prélevés sur les recettes des 450 plus grandes collectivités locales, selon un mécanisme encore obscur appelé "fonds de précaution". Selon l'association des intercommunalités de France, Goussainville serait concernée, avec un prélèvement d'un million d'euros en 2025 !

Parce que je tiendrai ma promesse de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux, ce prélèvement forcé peut se traduire très concrètement par des renoncements potentiels : annuler l'enveloppe dédiée aux travaux annuels si importants dans nos écoles (500 000€) ? Diminuer de moitié les travaux de rénovation de nos routes (500 000€) ? Est-ce un danger pour la Maison de Jade, que nous avons lancée afin de tenter de pallier aux carences en matière d'accompagnement des enfants porteurs de handicaps ? Est-ce diminuer nos effectifs de police municipale, alors que la sécurité est avant tout une compétence régaliennne de l'Etat ? Enfin, est-ce renoncer à Goussainville Plage, ce temps festif qui bat chaque année des records de fréquentations et offre aux familles qui n'ont pas la chance de partir en vacances un moment de répit ?

Vous pouvez le constater, derrière ce chiffre abstrait d'un million d'euros se cachent des réalités très concrètes.

Notre ambitieuse politique de rattrapage du retard pris par Goussainville pendant deux décennies ne peut être remise en cause ainsi. Il reste encore tant à faire. Et beaucoup a déjà été fait, avec une gestion rigoureuse de l'argent public, sans gaspillage ni saupoudrage. Les projets d'aménagement impulsés, la propreté retrouvée de la ville, la politique ambitieuse pour notre jeunesse sont là pour le prouver.

Aux côtés des associations représentatives des Maires, je serai pleinement mobilisé afin que les collectivités locales comme Goussainville ne soient pas les boucs émissaires du dérapage budgétaire qu'a connu notre pays. Ce n'est pas une définition acceptable de l'équité.

respectueusement

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Hamida', written in a cursive style.

Abdelaziz HAMIDA

RETOUR EN IMAGES

SEMAINE BLEUE

Une Semaine Bleue dynamique à Goussainville !

Du 30 septembre au 5 octobre, la municipalité a proposé une série d'activités variées pour les seniors.

Au programme : ateliers de décoration en céramique, création de bijoux et de bougies, sortie cueillette. Le point d'orgue de cette semaine a été le thé dansant organisée à la Maison pour Tous où une cinquantaine de seniors ont foulé la piste de danse.



EMPLOI - INCLUSION

Le 17 octobre, la municipalité, en collaboration avec France Travail et Cap Emploi 95, a organisé une session de recrutement dédiée aux personnes en situation de handicap. Plus de 200 participants ont eu l'opportunité de soumettre leur candidature aux entreprises et aux organismes présents.

Monsieur le Maire, Abdelaziz Hamida, était accompagné de Monsieur Jean-Marc Lussot, adjoint au Maire chargé du Handicap, de l'accessibilité, de l'insertion et de l'emploi.



PRÉVENTION

Le 1er octobre, la municipalité a réuni en séance plénière le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR).

Réactivé en 2022 par la nouvelle municipalité, le CLSPDR permet de coordonner les actions de prévention entre la ville, les services de l'État, le conseil départemental, les bailleurs et les acteurs locaux.

Lors de cette séance, les services municipaux ont présenté aux différents partenaires les actions menées au sein de la ville pour prévenir et lutter contre la délinquance.



Monsieur le Maire Abdelaziz Hamida était présent en compagnie de Monsieur Dominique Lepidi, sous-préfet de l'arrondissement de Sarcelles, de Madame Isabelle Rusin, conseillère départementale, de Monsieur Guillaume Evrard, commissaire de police, de Monsieur Christophe Heilaud, conseiller municipal en charge de la prévention et de la tranquillité publique ainsi que de nombreux élus de la majorité municipale.

JARDINS FAMILIAUX

Le 12 octobre, une journée portes ouvertes a eu lieu aux jardins familiaux Jeanne Barret. Cette occasion a permis aux Goussainvillois de découvrir les parcelles cultivées et de participer aux nombreuses activités proposées.

Monsieur le Maire, Abdelaziz Hamida, Madame Melsa Ceylan, adjointe au maire en charge de la vie associative, ainsi que plusieurs élus de la majorité municipale étaient également présents pour l'événement, organisé en partenariat avec la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC).



COMMÉMORATION

La municipalité de Goussainville a commémoré pour la première fois la répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961.

À cette date, des milliers d'Algériens de France qui manifestaient pacifiquement contre un couvre-feu discriminatoire ont subi une répression qui a fait des milliers de blessés. De nombreux manifestants ont perdu la vie en étant jetés dans la Seine.

Pour entretenir le devoir de mémoire, des élus du Conseil municipal des jeunes, le Centre social Empreinte, des élèves de CM2 de l'école Yvonne de Gaulle, ainsi que des descendants de victimes ont participé activement à la cérémonie.

Une plaque commémorative en hommage aux victimes a été inaugurée au Parc Olympe de Gouges, où s'est tenue cette cérémonie riche en émotion.

Monsieur le Maire, Abdelaziz Hamida, était présent en compagnie de Monsieur le Sénateur, Rachid Temal, des autorités algériennes ainsi que nombreux élus de la majorité municipale.

La cérémonie était organisée par Isabelle Pigeon, conseillère municipale déléguée au devoir de mémoire et au patrimoine et par Abdelwahab Zigha adjoint à l'aménagement, à l'urbanisme et aux transports.



INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque François Mauriac et la nouvelle salle d'étude Dominique Bernard ont été inaugurées !

Après plus de deux ans de travaux, la médiathèque, située au cœur du quartier des Grandes Bornes, a été inaugurée le 19 octobre. Plus de 600 Goussainvillois sont venus (re)découvrir ce lieu entièrement rénové et ont pu profiter de plusieurs animations culturelles.

Les habitants ont aussi pu découvrir la salle d'étude portant le nom de Dominique Bernard, un lieu qui pourra accueillir jusqu'à 32 personnes pour des sessions de travail seul ou en groupe.

Monsieur le Maire Abdelaziz Hamida était présent en compagnie de Madame Christel Bonnet, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, de Monsieur Pierre Barros, Sénateur du Val-d'Oise, de Madame Patricia José, conseillère départementale déléguée à la culture, de Monsieur Pascal Doll, président de la communauté d'agglomération de Roissy Pays-de-France ainsi que de nombreux élus de la majorité municipale.

(Article page 8)



SANTÉ

Le 3 octobre, un colloque consacré à la santé mentale a été organisé par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du Val d'Oise et la ville de Goussainville à la Maison pour Tous. Cet événement a réuni de nombreux professionnels de santé, des représentants d'associations ainsi que des habitants de Goussainville et des communes voisines.

À travers diverses activités, telles que des tables rondes et des conférences, les participants ont pu échanger et réfléchir collectivement sur les dispositifs et actions à mettre en place.

Monsieur le Maire, Abdelaziz Hamida, Madame Emeline Vidot, déléguée du préfet, Madame Kadjidjatou Doucouré, adjointe au maire en charge de la santé et de l'éducation, ainsi que plusieurs élus de la majorité étaient présents.



CULTURE

La Saison Culturelle 2024-2025 a été lancée à Goussainville !

Pour célébrer son ouverture, les habitants ont eu l'occasion d'assister à plusieurs spectacles au théâtre Sarah Bernhardt, aux Grandes Bornes et au Parc Delaune : « La Claque », « Le Faux Orchestre », « Drôle d'Impression », « Manta », « La Renverse » et « Djal ».

Plus d'infos sur vos prochains rendez-vous à ne pas manquer page 26-27.





LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MAURIAC FAIT PEAU NEUVE ET SE MODERNISE

Samedi 19 octobre, plus de 600 Goussainvillois sont venus découvrir les nouveaux aménagements de la médiathèque François Mauriac, à l'occasion de son inauguration. Situé au cœur du quartier des Grandes-Bornes, ce chantier ambitieux de plus de deux ans a permis de moderniser les lieux et de les rendre accessibles à tous.

UNE MÉDIATHÈQUE ACCESSIBLE RICHE ET MODERNE



Dans la nouvelle salle principale de la médiathèque, l'ancienne mezzanine laisse place à **un grand espace plain-pied, facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite** à tous les rayonnages : l'espace propose une riche collection en art, musique, cinéma, BD/manga, presse, littérature et jeunesse, ainsi qu'un coin lecture. L'espace documentaire couvre des thèmes variés : loisirs, vie pratique, emploi, formation, histoire, société, et sciences.

Une salle de jeu-vidéo de 20m², pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et où seront proposés des tournois de jeux-vidéo ainsi qu'**une salle informatique équipée de 16 postes**, en accès libre et lors d'ateliers, complètent l'offre de services de la médiathèque.

Le site s'est modernisé avec **un mobilier entièrement renouvelé et des équipements à la pointe de la technologie**. Tous les documents sont désormais dotés d'un système antivol, détectable par les nouveaux portiques de sécurité. Deux bornes en libre accès permettent la réservation, l'emprunt et le retour des documents, qui peuvent être réservés dans l'ensemble du réseau. Une boîte de retour extérieure a également été installée, offrant la possibilité de rendre les documents empruntés en dehors des heures d'ouverture.



JARDIN, GRAINOTHÈQUE ET BOUTUROTHÈQUE

Un accès direct sur le jardin a été aménagé, avec un composteur, un récupérateur d'eau, un hôtel à insectes et des bacs potagers. Des ateliers y seront organisés en lien avec la grainothèque (troc de graines de fleurs/plantes) et la bouturothèque (troc de boutures de fleurs/plantes).



UNE CONVIVIALITÉ RETROUVÉE

Désormais, à côté du Dôme, où vont reprendre contes, concerts, spectacles, activités associatives et face à l'accueil du public, un espace « convivialité » permet aux usagers **de faire une pause pour se restaurer** et/ou prendre une boisson chaude au distributeur nouvellement installé. C'est un véritable lieu de vie et de rencontres chaleureux que les habitants retrouvent après deux ans de rénovation.

SALLE DOMINIQUE BERNARD : LES ÉTUDIANTS À L'HONNEUR



Sur la gauche de l'accueil, les anciens bureaux des agents laissent place à la tant attendue salle des étudiants « Dominique Bernard », baptisée ainsi en hommage au professeur de français assassiné en octobre 2023. Associée au calme et à la concentration, **elle peut accueillir jusqu'à 32 personnes** et offre la possibilité de travailler seul ou en groupe grâce à **une salle de travail fermée de 6 places**, une salle ouverte et **un box de travail** « hushmeet » (une cabine acoustique insonorisée) de 4 places.

Accessible en journée à tous les usagers de la médiathèque, la salle d'étude avec wifi gratuit sera **réservée**, du mardi au samedi, **de 18h à 22h, aux étudiants âgés au minimum de 16 ans**, détenteurs de la carte.

Avec cette nouvelle salle, une véritable solution est apportée aux étudiants Goussainvillois qui, faute d'alternative étaient souvent contraints de rester tard dans leur faculté.

LE MOT DE



SALOMÉ MENDÈS

DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE
FRANÇOIS MAURIAC

Cette rénovation permet de moderniser le service, de rentrer dans la nouvelle ère des médiathèques et ainsi offrir aux Goussainvillois une meilleure qualité de service. Ils pourront circuler plus facilement dans les différentes allées et consulter les ouvrages dans du mobilier ergonomique. Grâce à nos nouveaux outils et nos automates de prêt en libre accès, nos bibliothécaires peuvent ainsi renforcer leur accompagnement personnalisé auprès des adhérents. Nous avons également effectué un grand tri dans notre documentation, ce qui nous permet de mettre en avant une collection bon état et récente

INFO +

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi : de 14h à 18h, mercredi : de 10h à 18h, samedi : de 10h à 17h.

Fermeture les lundis et jeudis.

LA PAROLE DES ÉLUS



ABDELAZIZ HAMIDA

MAIRE DE GOUSSAINVILLE



SONIA YEMBOU

ADJOINTE AU MAIRE À LA CULTURE



Avec la rénovation complète de la médiathèque François Mauriac, une nouvelle promesse de campagne est tenue.

Ce lieu d'accès à la culture, implanté au cœur des Grandes Bornes et prisé des Goussainvillois, méritait une seconde vie pour répondre aux besoins du XXI^e siècle. La médiathèque est désormais plus fonctionnelle, plus moderne, plus confortable pour ses usagers.

La création de la nouvelle salle des étudiants Dominique Bernard est aussi un engagement de campagne réalisé.

Elle est née de la forte demande des étudiants Goussainvillois d'accéder à un lieu calme pour travailler, tout en restant près des leurs. Cette salle offre une solution alternative de qualité aux bibliothèques universitaires parisiennes et de Cergy. Alors que seuls 19% des Goussainvillois ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 35% dans le Val d'Oise, notre devoir est d'aider notre jeunesse à réussir sa poursuite d'études après le baccalauréat.

Enfin, il nous tenait à cœur que ce lieu de vie et de savoir porte le nom d'un professeur victime de l'obscurantisme et lâchement assassiné par un ancien élève. Merci à l'épouse de Dominique Bernard d'avoir accepté cette proposition de la municipalité.



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : LA MUNICIPALITÉ MAINTIENT LA PRESSION !

Depuis 2020, la municipalité a fait de la lutte contre l'habitat indigne l'une de ses priorités. Afin de se donner les moyens de ses ambitions, la Ville dispose d'un service dédié. Une politique qui porte ses fruits, avec des propriétaires de plus en plus nombreux à se mettre en conformité.

La municipalité a décidé de s'attaquer très tôt à la problématique de l'habitat indigne, un fléau qui touche de très nombreuses communes franciliennes. En raison de la pénurie générale de logements en Île-de-France, de son caractère pavillonnaire et de son cadre de vie agréable, Goussainville est exposée aux abus de certains propriétaires indécents. Un combat que la Ville porte sur son territoire, mais également à l'échelle intercommunale. Outre ses fonctions de maire, Abdelaziz Hamida occupe en effet le poste de vice-président de la CARPF délégué à l'habitat et au logement. Un relais précieux.

COUP DE BALAI SUR L'HABITAT INDIGNE

Un habitat indigne est **un logement qui ne respecte pas les normes minimales de sécurité et de salubrité**. La loi du 31 mai 1990 le définit comme un local non destiné à l'habitation ou dangereux pour ses occupants, comme peut être un garage. Cela inclut, par exemple, des logements insalubres avec des problèmes d'humidité, de moisissures, des installations électriques défectueuses, l'absence d'arrivée d'eau, de chauffage ou des risques structurels (fissures, affaissement, amiante).

Pour relever ce défi, la municipalité de Goussainville s'est dotée d'une équipe dédiée. Grâce à cette équipe renforcée, **la municipalité s'attelle à faire appliquer la réglementation et mène régulièrement des opérations sur le terrain pour traquer ces logements**. En mai dernier, en partenariat avec la préfecture, la police nationale et l'Agence Régionale de Santé (ARS), la municipalité a mené en présence du Maire, Monsieur Abdelaziz Hamida, une opération coup de poing pour constater et sanctionner les propriétaires de logements indignes. **Dans les cas les plus graves de dégradation**, mettant directement la sécurité des occupants et des usagers de la rue en péril, **le maire peut exceptionnellement prendre un arrêté de mise en sécurité** (ex-péril). Le propriétaire est alors tenu de réaliser les travaux adéquats très rapidement. Cette année, 6 dossiers ont été traités et 2 arrêtés pris, engageant des travaux d'office d'un montant supérieur à 30 000€.

INFO +

Vous êtes locataire et votre logement est insalubre ?

Contactez le Pôle Hygiène et salubrité en Mairie par téléphone au 01 39 60 60 56 ou par mail à pole-hygiene-salubrite@ville-goussainville.fr

L'HABITAT INDIGNE EN CHIFFRES

46

amendes administratives ont été prises par le préfet en 2024 dans le cadre du permis de louer, sur les 9 premiers mois de 2024 (soit une hausse de **155%** par rapport à l'année dernière)

234 000 €

c'est le montant total d'amende infligée aux propriétaires en infraction (soit une hausse de **216%** comparé à l'année dernière)

LES DIVISIONS PAVILLONNAIRES, LES CONSÉQUENCES INSOUÇONNÉES

Les divisions pavillonnaires non réglementaires favorisent la création d'habitats indignes, car la conformité des logements ne peut pas être évaluée. Ces divisions peuvent engendrer des logements impropres (en sous-sol, cave ou comble, pièces basses, ventilation insuffisante...). Outre ces problèmes, la division pavillonnaire non réglementée crée **des nuisances pour le voisinage, un stationnement saturé** ou encore des **infrastructures insuffisantes**, du au fait que les occupations de ces logements illicites passent sous tous les radars. C'est en ce sens que la municipalité agit et met en place à destination des propriétaires **une procédure de demande préalable de division pavillonnaire**. Désormais, les divisions pavillonnaires validées ne créent plus de logements insalubres et permettent aux différents services municipaux d'avoir une connaissance complète des logements créés et des locataires.

LE PERMIS DE LOUER, UN SÉSAME INDISPENSABLE

Depuis 2019, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France impose aux propriétaires souhaitant mettre un bien en location de disposer d'un « permis de louer ». **Objectif : lutter contre l'habitat indigne en s'assurant que chaque logement sur le marché est bien conforme aux exigences réglementaires de confort et de salubrité.** Si les autorisations sont délivrées par la CARPF, ce sont les services de la ville qui se chargent de visiter les lieux et de procéder aux vérifications pour le compte de l'intercommunalité. En cas de refus, chaque demandeur peut solliciter une nouvelle visite après avoir procédé aux travaux nécessaires. En revanche, **mettre un bien en location sans être titulaire d'un permis de louer est passible d'une amende de 5 000 euros, de 15 000 euros en cas de récidive, voire d'une suspension du versement des APL.**



Monsieur Abdelaziz Hamida, Maire de Goussainville et Vice-Président en charge de l'habitat insalubre de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, accompagné de la sous-préfète du Val d'Oise, Madame Lucie Boulan-ger lors d'une opération coup de poing.

LA PAROLE D'ÉLU



AHMED KCHIKECH

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À L'HABITAT PRIVÉ, À L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE

« La politique menée depuis le début du mandat par la municipalité porte ses fruits, avec de plus en plus de propriétaires souhaitant régulariser leur situation. Ces derniers acceptent désormais plus facilement que l'on ne peut pas faire ce que l'on veut et qu'il est indispensable de se conformer à la réglementation. Car, si nous avons fait le choix de la pédagogie afin de sensibiliser le public, nous savons également faire preuve de fermeté à l'encontre des propriétaires les plus indécents. Si, aujourd'hui, le bilan est très positif, nous avons conscience que la problématique du logement indigne nécessite une attention constante. C'est pourquoi nous poursuivons notre travail et continuons d'être vigilants grâce à la mobilisation sans faille de notre service dédié à cette question. Nous souhaitons d'ailleurs le développer encore davantage afin de lui assurer une marge de manœuvre accrue.

LE PERMIS DE LOUER EN CHIFFRES

181

c'est le nombre de permis de louer instruits sur la période de janvier à mi-octobre 2024. Une évolution qui tend à la hausse, puisque 183 dossiers avaient été traités pour l'ensemble de l'année 2023.

15 000 EUROS

c'est le montant de l'amende infligée à un propriétaire en état de récidive après avoir été sanctionné une première fois pour un manquement aux règles du permis de louer.



UNE MUNICIPALITÉ TOUJOURS PLUS ENGAGÉE POUR L'INCLUSION

La municipalité a fait de l'inclusion un enjeu transversal. Désormais, chaque dispositif ou projet municipal est systématiquement évalué et adapté à l'aune de l'inclusion. Lumière sur certaines politiques publiques qui permettent une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap et qui renforcent la sensibilisation des habitants et des agents de la mairie.

DES ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS AU HANDICAP



Goussainville dédie plusieurs temps forts à la sensibilisation au handicap. Chaque année, la ville organise au printemps la Semaine de l'inclusion, aux côtés des associations et des groupes scolaires afin de les initier aux handisport et de sensibiliser les habitants. En cette année paralympique, Goussainville a été **ville étape de la course inclusive de l'association belge « Tous à bords »**. Coté emploi, en partenariat avec France travail, **la Ville organise régulièrement des forums de recrutement à destination des personnes en situation de handicap.** Depuis 2020, Goussainville s'associe également chaque année au Téléthon, avec un bilan de 170 000 euros reversés en 4 ans, issus de dons de particuliers, d'entreprises et d'associations. Notre commune a même été village d'accueil en 2021.

UNE VILLE ACCESSIBLE



La municipalité a mis en place une commission permettant la **création de nouvelles places PMR** sur demande d'habitants en situation de handicap et titulaires d'une carte mobilité inclusion, mention « stationnement ». Seule condition : qu'aucune place PMR n'existe à moins de 200 mètres de leur domicile. **En 4 ans, 80 places ont été attribuées** sur la commune, pouvant être utilisées par toutes les personnes autorisées à stationner sur les places PMR. **Chaque chantier de voirie permet l'abaissement des trottoirs** à proximité des passages piétons afin d'en faciliter l'accès aux fauteuils roulants, aux déambulateurs et aux poussettes. Les infrastructures municipales sont elles aussi adaptées, notamment avec des **jeux inclusifs au parc Olympe de Gouges** ou des espaces accessibles aux PMR à la Maison pour tous. Autre évolution, la Ville a également fait l'acquisition de **deux bus de 55 places équipés de plateformes élévatoires**, permettant d'ouvrir les sorties aux personnes en fauteuil et aussi de transporter les écoliers le reste du temps.

LES SERVICES MUNICIPAUX ENGAGÉS



La mairie œuvre également pour l'inclusion des travailleurs en situation de handicap au sein des services municipaux. Depuis le début du mandat, leur part est passée de 2,5% à 6%, **permettant ainsi à la municipalité de dépasser la moyenne de la fonction publique.** Dans le même temps, la municipalité a formé ses ATSEM et animateurs à la détection du handicap chez les enfants. Autre avancée, ce sont 80 **travailleurs, rattachés à l'ESAT Jean Claude Gauthé** qui entretiennent plusieurs sites végétalisés de la commune, notamment les cours des établissements scolaires, le parc du Château du Vieux Pays, le quartier de la Butte aux Oies et les extérieurs d'une propriété privée de la commune, rue André Bernard. Un partenariat impulsé grâce à la réorganisation du service cadre de vie et mobilités.

ZOOM SUR LA MAISON DE JADE

Symbole de cet engagement, la Ville a inauguré la Maison de Jade en septembre 2022, afin d'accompagner les enfants porteurs de handicap et leur famille. Ce projet, réalisé dans le cadre de la Cité éducative, émane d'une volonté municipale et a été construit avec ses nombreux partenaires, notamment l'État, l'Éducation nationale, l'association Averroès et le bailleur 1001 Vies Habitat. Les enfants et adolescents bénéficient d'un apprentissage de l'autonomie ou de l'hygiène, ainsi que d'activités sportives et culturelles adaptées à leur handicap. Les parents y trouvent également **un soutien précieux**, avec des dispositifs d'accompagnement à la parentalité adaptés à leurs besoins. Une véritable soupape pour de nombreux foyers, puisque la structure permet de pallier l'absence de solution d'accueil.

Chaque semaine, le lieu est fréquenté par une trentaine d'inscrits, en majorité âgés de 6 à 15 ans et souffrant principalement de troubles autistiques. Il reçoit également une vingtaine de jeunes majeurs en attente d'une place en structure spécialisée.



LE MOT DE

NAWEL AMRANE

DIRECTRICE DE LA MAISON DE JADE

L'idée de créer la Maison de Jade est née du constat qu'il est souvent difficile pour des jeunes en situation de handicap de trouver une solution adaptée à leurs besoins, qu'il s'agisse de l'impossibilité de trouver une place en Institut médico-éducatif (IME) ou de l'absence d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en milieu scolaire. La structure propose un fonctionnement hybride. Elle est à la fois une salle d'attente, le temps que l'enfant trouve une solution pérenne, un lieu d'apprentissage pour les jeunes leur permettant de ne pas rester bloqués chez eux, mais aussi un moyen pour les parents de ne pas craquer, en disposant d'un peu de temps pour eux. Afin de répondre aux besoins, nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire, composée de moniteurs-éducateurs, d'éducateurs spécialisés et d'animateurs spécialement formés.

LA PAROLE D'ÉLU



JEAN-MARC LUSSOT

ADJOINT AU MAIRE AU HANDICAP, À
L'ACCESSIBILITÉ,
À L'INSERTION ET L'EMPLOI

La question de l'inclusion des personnes en situation de handicap est essentielle pour la municipalité. Depuis 2020, nous mettons tout en œuvre afin d'améliorer le quotidien des Goussainvillois touchés et de leur entourage.

À ce titre, l'ouverture de la Maison de Jade a représenté une évolution majeure. Mais elle est surtout le symbole d'un travail plus large réalisé par la Ville, en étroite collaboration avec les différents services municipaux.

Diverses initiatives permettent de gommer peu à peu les écarts entre valides et habitants souffrant d'un handicap, qu'ils s'agissent d'aménagement, de lieux de vie ou d'événements pensés pour plus d'inclusivité.

Notre lien avec l'ESAT a pour sa part permis de favoriser l'embauche de Goussainvillois en situation de handicap dans la commune. Beaucoup de travail reste toutefois encore à accomplir et nous restons mobilisés.



©ateliercaparchitecture

GOUSSAINVILLE

LE QUARTIER QUARTIER GARE

LES CHIFFRES CLÉS

10 000 m² DE BUREAUX

120 PREMIERS LOGEMENTS DÈS 2025

300 PLACES DE STATIONNEMENT DANS UN NOUVEAU PARKING

1 NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

1 PARC INTERGÉNÉRATIONNEL D'UN HECTARE



LE PROJET QUARTIER GARE AVANCE À GRANDS PAS

Un lieu de vie convivial et plus adapté aux besoins des Goussainvillois. Le quartier de la gare amorce sa mue et offrira d'ici à 2030 un visage transformé. Logements, commerces, activités économiques, jardin intergénérationnel, cheminements piétons sécurisés, mobilités douces, des places de stationnement dans un parking sécurisé en silo et surtout un pôle de loisirs vont dynamiser ce lieu central. Un projet co-construit avec les Goussainvillois au cours de plusieurs réunions publiques.

Point d'étape de cet ambitieux chantier, porté conjointement avec la Communauté d'Agglomération-Roissy-Pays-de-France.

3 QUESTIONS À



ABDELWAHAB ZIGHA

ADJOINT AU MAIRE À L'URBANISME ET AUX TRANSPORTS

Pourriez-vous nous rappeler les raisons qui ont conduit la municipalité à réhabiliter le quartier de la gare ?

C'est un quartier en déshérence depuis plus de trente ans, qui n'est pas assez sécuritaire pour les habitants. La mise à l'arrêt de l'usine Béghin-Say dans les années 80 et sa destruction ont donné lieu à une grande friche industrielle. Nous ne pouvions pas laisser un quartier aussi important de la ville en l'état. Nous avons, dès notre arrivée à la tête de la municipalité, manifesté notre forte envie politique de sortir cette zone de son apathie.

Nous avons obtenu le soutien de nombreux partenaires pour ce projet. Grâce, notamment, aux fonds friches de l'État et de la Région, nous allons pouvoir dépolluer les sols du terrain de l'ancienne usine.

Comme pour l'ensemble des projets municipaux, vous avez co-construit celui-ci avec les Goussainvillois ?

Absolument. La municipalité a appelé les habitants à exprimer leurs souhaits et leurs besoins sur plusieurs aspects. Nous avons effectué une balade urbaine avec les Goussainvillois et noté l'ensemble de leurs doléances. C'est à partir de ces demandes, que nous avons ensuite pensé notre projet et émis des propositions. Ces dernières ont été présentées lors d'ateliers thématiques où, là encore, les administrés ont pu choisir celles répondant à leurs attentes. Ces rendez-vous ont permis de dégager des pistes de travail très concrètes comme le type de commerces, le type de logements, les activités à valoriser à la gare, le choix des luminaires ou encore les matériaux des espaces publics. Les Goussainvillois se sont extrêmement mobilisés et investis.

Ils nous ont également exprimé le besoin de voir rester la CPAM à Goussainville. Ce service est maintenu et bénéficiera de locaux plus spacieux.

Ce nouveau quartier va apporter de nombreux nouveaux avantages aux Goussainvillois, mais aussi à toute personne externe à la Ville se rendant à la gare. Quels en sont les atouts principaux ?

C'est un véritable pôle d'échange multimodal qui va voir le jour, avec des voies de circulation adaptées pour chaque mode de déplacement. Actuellement, les piétons n'ont pas d'axes sécurisés. Désormais, ils pourront se déplacer en toute sécurité sur des voies douces et apaisées, pensées pour eux. Les vélos bénéficieront également de pistes cyclables leur permettant de relier les différents quartiers de la commune en toute sécurité.



LE PROJET QUARTIER GARE EN DÉTAIL

Dès 2025, le début de la construction du parking Relais de 300 places (sur le terrain en friche entre la rue Mathéron et l'avenue Jacques Anquetil) et des 120 premiers logements, situés à l'angle de l'avenue Albert Sarraut et la rue Pierre de Coubertin, lanceront le projet de réhabilitation du quartier de la gare. D'ici 5 ans, ce sera un véritable espace convivial et fonctionnel qui s'offrira aux Goussainvillois, grâce à une totale transformation de la place de la gare et ses rues annexes.

UN PARVIS PIÉTON PLUS AGRÉABLE POUR LES USAGERS



Concrètement, l'entrée de la gare sera dotée d'un **parvis large et ouvert entièrement réservé aux piétons et aux vélos**, sécurisant ainsi les déplacements des piétons ainsi qu'une gare routière, rassemblant les arrêts de bus desservant la gare. Autour de ce pôle multimodal, **10 000 m² de bureaux** répartis sur plusieurs ensembles de bâtiments de part et d'autre de la place centrale, avec en rez-de-chaussée de chacun, des locaux commerciaux et de services.

Des aménagements donneront lieu à une réorganisation des voies de circulation.

DES COMMERCES EN PIED D'IMMEUBLE POUR UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ



Les automobilistes et les bus n'emprunteront plus la rue Lucien et Clément Mathéron pour traverser le quartier de la gare mais la rue Jacques Anquetil, qui sera prolongée jusqu'à l'avenue Albert-Sarraut courant 2025. Des quais bus provisoires seront aménagés en 2025 le long de la voie ferrée, le temps des travaux. **Ce nouvel axe de circulation** mènera également aux futurs logements, répartis en plusieurs lots, limitrophes du complexe sportif Maurice-Bacquet. **Des immeubles dont les rez-de-chaussée seront réservés pour des commerces et services.** Une crèche et un cabinet médical sont notamment pressentis.

UN PÔLE LOISIRS POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES

À proximité de ces habitations collectives, la Ville a imaginé un **pôle de loisirs**, avec parmi les activités envisagées un bowling, un karting, ou encore une salle de sport.

De nouvelles infrastructures qui **augmenteront l'attractivité du quartier et permettront d'en faire un véritable lieu de vie**, y compris le soir et les week-ends, avec une accessibilité facile. Une évolution que la Ville a anticipé aussi bien au niveau des services, que de la sécurité.



ÉCOLE, STATIONNEMENT ET LIAISONS DOUCES

Juste en face du collège Charpak, **un groupe scolaire verra le jour et 150 places de stationnement seront matérialisées sur la voie publique, en plus du parking Relais de 300 places.** À noter que l'ensemble des immeubles collectifs et commerciaux auront des parkings privés souterrains.

De très nombreux cheminements piétons seront aménagés au cœur de ce nouveau quartier et permettront, notamment, de relier l'axe nord/sud de la Ville. La municipalité a aussi pensé aux liaisons douces avec la matérialisation de pistes cyclables et la construction d'un parking à vélo sur le parvis de la gare.

UN NOUVEAU POUMON VERT

Parce que **nouveau quartier rime avec convivialité**, la Ville va largement investir dans les **espaces verts**. En prolongement des actions de végétalisations menées sur l'ensemble de la commune, le quartier de la Gare sera **doté d'îlots de fraîcheur et d'un parc intergénérationnel d'un hectare**. Celui-ci regroupera diverses essences d'arbres, des tables de pique-nique, des transats, des agrès sportifs, un kiosque, des jeux d'eau ainsi que des tables de ping-pong et un terrain de volley et de badminton.

Ces espaces verts seront arrosés par un système de gestion alternative des eaux pluviales déployé dans tout le quartier.



RÉSEAU DE CHALEUR ÉCOLOGIQUE

Autre espace transformé : **l'actuel parking le long de la rue Pierre de Coubertin sera prochainement aménagé pour accueillir des logements collectifs.** En attendant la construction du parking Relais, un espace provisoire a été aménagé pour permettre aux automobilistes de stationner à proximité.

L'espace accueillera à terme des logements. **Des habitations collectives que la municipalité veut écologiques.** Comme les immeubles du quartier Ampère et des Grandes-Bornes, ils seront reliés au réseau de chaleur Dalkia (groupe EDF), qui offre un système de chauffage composé à 90% d'énergie renouvelable.

DES RÉALISATIONS DÉJÀ VISIBLES

Ce projet d'envergure, qui apportera une nouvelle dynamique à ce quartier, considéré comme « une porte d'entrée de la ville » a en réalité déjà dévoilé ses prémices dès 2021 avec la réalisation de la concertation et des études du projet, **la démolition, en 2022, de la halle de l'ancien marché**, avenue Albert-Sarraut et des pavillons des numéros 2 et 3 de la rue André Bernard (ndlr : qui ont également été désamiantés), et l'inauguration, **en janvier 2023, de La Maison pour Tous.**

CONSULTEZ L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Jusqu'au **9 novembre**, le dossier de l'enquête publique de déclaration de projet du Quartier de la gare est consultable en mairie ou en ligne, sur le site Internet de la Ville de Goussainville et celui de l'Agglomération Roissy-Pays-de-France. Vous avez la possibilité d'émettre un avis sur le projet via un registre disponible en Mairie au service urbanisme.



LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

UN SERVICE POUR FAIRE LE LIEN AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

Le service communal de la Gestion Urbaine de Proximité est une porte d'entrée pour l'ensemble des bailleurs sociaux, gestionnaires des logements collectifs sur la commune. L'entité municipale et l'organisme œuvrent ensemble afin de toujours tendre vers une amélioration du cadre de vie des résidents. Une collaboration entamée suite à l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

L'ouverture de la Maison de Jade, de la Maison du Droit et de la Famille, la création d'un groupe de travail afin d'améliorer le cadre de vie dans le secteur des Maisons Carrées ou encore la mise en place de réunions de concertation sur le réaménagement des axes de circulation Dunant, Montgolfier et de la place Saint-Exupéry... **Autant de réalisations permettant d'embellir le cadre de vie des Goussainvillois, auxquelles la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) a activement participé. Ce service communal est une véritable passerelle entre la municipalité et les bailleurs sociaux** intervenant sur la commune, avec lesquels le référent de la GUP collabore étroitement dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Concrètement, les deux acteurs, qui travaillent également avec les services de l'État, œuvrent ensemble pour identifier, traiter, améliorer et résoudre les problématiques du quotidien. **Très régulièrement, que ce soit en semaine ou le week-end, ils effectuent des visites de terrain afin de définir quelles actions sont à prévoir en matière de propreté, de sécurité ou encore d'aménagement urbain...** Les domaines de prédilection du service de la Gestion Urbaine de Proximité.

L'ABATTEMENT DE LA TFPB C'EST QUOI ?

L'État accorde un abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux bailleurs sociaux, dont les logements sont situés en quartier prioritaire de la politique de la Ville. **En contrepartie de cet avantage financier, les bailleurs sociaux doivent mettre en place plusieurs actions visant à améliorer les services proposés et la qualité de vie des locataires.** Des réalisations qui doivent répondre à un besoin des habitants et qui sont justifiées chaque année auprès de l'État, afin de prouver leur utilité. Chaque année, une convention est signée entre l'État, la Ville et les bailleurs pour acter la coopération entre ces trois organismes et les montants accordés à chaque domaine d'action.

INFO +

Service de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

27 rue Robert Peltier, 95190 Goussainville

01 39 94 79 35 - 06 48 31 70 69

DES ACTIONS MENÉES AUSSI AVEC L'ÉTAT



Toutes ces actions s'inscrivent toujours en lien avec l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties dont bénéficient les bailleurs sociaux installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (voir encadré ci-contre). **Chaque année, des enveloppes budgétaires sont allouées par l'État aux bailleurs pour mettre en œuvre ces besoins.** Les délégués du Préfet, qui représentent l'État, prennent part également aux visites de terrain pour apporter leur vision aux orientations de chaque projet, ainsi que des partenaires, comme le SIGIDURS pour toutes les questions relatives à la propreté.

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS POPULAIRES



La Gestion Urbaine de Proximité agit également pour **l'attractivité des quartiers prioritaires de la Ville, en invitant les associations locales à proposer des actions « hors-les-murs »**, c'est-à-dire en dehors de leurs locaux. Exemple avec MathémaCité, qui a organisé, le 8 juin dernier, la seconde édition de son concours de calcul, sur le parvis Danielle Casanova, au cœur du quartier des Grandes-Bornes. Des événements ayant pour objectif de renforcer la cohésion sociale entre les habitants des quartiers, qui bénéficient de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU).

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE



Des réalisations à mener sur le plus ou moins long terme pour lesquelles les bailleurs sociaux sollicitent les services de la mairie. Et plus particulièrement l'entité de la Gestion Urbaine de Proximité, qui, pour permettre la mise en place de ces différents projets, travaille en transversalité avec les autres services communaux. Cela permet d'avoir un interlocuteur et de réunir l'ensemble des ressources nécessaires.

RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR



Actuellement, la GUP travaille sur la programmation de la TFPB 2025, avec notamment l'intégration de deux nouveaux bailleurs, le transfert des images de vidéosurveillance des bailleurs sociaux vers le Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale, mais aussi sur le lancement du projet de requalification des boulevards Henri Dunant, des Frères Montgolfier et de la place Saint-Exupéry. Ce projet prévoit de sécuriser davantage ces lieux, de les végétaliser et de matérialiser des espaces de stationnement. Comme tous les projets Goussainvillois, ces projets sont menés en concertation avec la population.

LA PAROLE D'ÉLU



MARWAN CHAMAKHI

ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



La Gestion Urbaine de Proximité concourt à la qualité de vie des habitants. Voie publique, halls d'immeubles ou encore aires de jeux pour enfant, elle met tout en œuvre pour que nos administrés bénéficient d'un environnement de vie agréable, mais aussi pour préserver leur patrimoine. Nous avons déterminé trois axes de travail pour la GUP : la propreté des espaces de vie des administrés, en complément du nettoyage effectué par les services de la Ville ; la sécurisation des quartiers et des halls d'immeubles. Nous avons, par exemple, mené des actions pour supprimer les voitures ventouses et cette année, nous allons faire relier les caméras de surveillance des bailleurs sociaux directement au Centre de Supervision Urbain de la police municipale. Enfin, troisième axe d'action de la GUP : la résidentialisation ou comment faire en sorte que les habitants vivant dans les zones des quartiers prioritaires de la ville puissent bénéficier des mêmes conditions de vie agréables et confortables que les zones résidentielles. En lien avec les associations et les habitants, nous mettons en place de nombreuses actions d'animation et des actions de nettoyage. Pour tous ces dossiers, la GUP utilise le levier de la TFPB et concerté toujours les habitants, afin que chaque réalisation réponde à leurs besoins.

ASSOCIATION



SPORT, CULTURE ET FAMILLE AVEC LE FOOT INDOOR LOISIR

Créé en 2017, le Foot Indoor Loisir est l'un des deux clubs de futsal de Goussainville. Entre ambiance familiale, sport et activités culturelles, la petite association applique à merveille l'expression populaire « un esprit sain dans un corps sain ».

L'histoire du Foot Indoor Loisir est née à quelques kilomètres de Goussainville, quand Azes Oumokrane, alors éducateur sportif au sein du club de Fontenay-en-Parisis, a souhaité proposer aux enfants qu'il encadrait un moyen de jouer au football en hiver, lorsque les terrains étaient impraticables. Il a dans un premier temps réservé des terrains intérieurs de « foot 5 » à Saint-Brice-sous-Forêt, le temps de lancer sa propre association de football en salle. C'est donc aux côtés de sa femme Gisèle et de Thomas Nivert, également éducateur et ami, qu'il a fondé son club en 2017 à Goussainville, où il réside.

DES ENCADRANTS MOTIVÉS

Les débuts n'ont toutefois pas été simples. Officiellement créée en janvier, la structure a été contrainte d'attendre avant de pouvoir accueillir ses premiers membres, le temps de trouver un créneau disponible au gymnase Angelo Parisi. Grâce au soutien de la municipalité et une bonne dose de motivation, le club compte aujourd'hui 81 licenciés. Ceux-ci bénéficient de l'encadrement de 3 éducateurs diplômés bénévoles et d'un jeune en service civique, sur 4 créneaux hebdomadaires. Les collectifs U16 (Régionale) et Senior (district Val d'Oise) participent également à des compétitions officielles. À noter que le club a financé la formation d'arbitre à l'un de ses adhérents.

LE SPORT, MAIS PAS QUE...

L'ADN du Foot Indoor Loisir repose également sur la volonté d'impliquer les familles et sur celle d'ouvrir ses jeunes adhérents sur le monde qui les entoure. Événement phare de la saison, une grande fête de fin d'année réunit plus de 200 personnes, joueurs et proches, pour un moment de convivialité et de partage, entre futsal, brunch géant et jeux. Cette année, un grapheur a même créé trois œuvres originales, dont l'une a été remise au maire. Le club propose également des sorties (stade de France, Parc des Princes...) et des séjours alliant football et culture à destination de ses adolescents. Ces derniers ont ainsi pu découvrir Lorient, Montpellier, Grenoble ou encore Quimperlé. Les plus jeunes bénéficient pour leur part de sorties théâtre à Goussainville avec leurs éducateurs sportifs. Enfin, l'association propose à ses joueurs de varier leur activité physique, avec des sessions de natation ou de VTT.



Lors du forum des associations 2024

DES ATELIERS POUR ALLER PLUS LOIN

Autre originalité du Foot Indoor Loisir, les adhérents bénéficient au moins une fois par mois d'ateliers sur des thématiques aussi variées que le harcèlement, le bon usage des réseaux sociaux, l'environnement ou encore la santé. Des animations destinées aux plus jeunes et animées par le volontaire en service civique sous contrat au club grâce au concours du district de football.

UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE DANS LA VIE COMMUNALE

L'association est en outre présente lors de grands événements municipaux. Les bénévoles ont donné de leur temps à l'occasion de l'inauguration de la Maison pour tous et de celle du parc Olympe de Gouges et à travers d'ateliers animés dans le cadre de la Semaine de l'égalité femmes / hommes.

Contact : Instagram : [footindoorloisir](#) /
Facebook : FOOT Indoor Loisir Goussainville

LE MOT DE



AZES OUMOKRANE

PRÉSIDENT DU FOOT INDOOR
LOISIR



Je suis un passionné de football depuis tout petit. En créant mon association, je voulais transmettre aux jeunes des valeurs sportives, de partage et de fair play. Notre volonté est de proposer un club familial, allant au-delà du sport, avec un accent mis sur l'ouverture à la culture. En tant que président, j'ai la chance de pouvoir compter sur l'implication forte de ma femme Gisèle et de mon ami Thomas, avec qui j'ai co-fondé cette association. Sur le terrain comme en coulisse, c'est en équipe que nous avons décidé de faire grandir ce projet. Aujourd'hui, tous nos créneaux sont pleins, preuve de l'adhésion des familles, avec lesquelles nous sommes très proches. Un grand merci aux nombreux parents qui nous aident pour les tournois, déplacements à l'extérieur et séjours, ainsi qu'à la municipalité, qui nous accompagne au quotidien.

FOOT INDOOR LOISIR EN CHIFFRES

2017

création de l'association

81

adhérents

14

encadrants

40

matchs officiels chaque année

4

créneaux hebdomadaires (initiations,
confirmés, seniors)

1

trophée du fair play 2023 - 2024



Avec le champion du Monde 1988 Emmanuel Petit, lors de l'ouverture de Gouss' Olympiade 2024



Pour Azes Oumokrane et sa femme Gisèle, le Foot Indoor Loisir est une affaire de famille.

DOMINIQUE PICARD PRÉSIDENTE DU PTCE DE GOUSSAINVILLE



BIOGRAPHIE

- **1982** : Participe à la création d'une association de lutte contre l'exclusion à Périgueux
- **1990** : Intègre la délégation interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion (RMI)
- **1993** : Intègre la Caisse des Dépôts, au programme du développement des solidarités
- **2000 - 2004** : Rejoint le Centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs de l'économie sociale et solidaire (CJDES) dans le cadre d'une mise à disposition par la Caisse des Dépôts



L'ENTRETIEN

Elle préside, depuis mai 2022, l'association Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Pays de France qui fait de l'alimentation saine et durable, accessible à toutes les bourses son combat. Avec une équipe soudée et dynamique, Dominique Picard a contribué, en 2024 à l'ouverture d'un tiers-lieu nourricier à Goussainville où des repas partagés et des ateliers sont régulièrement organisés. L'aboutissement d'un engagement pour les autres.

Aider les personnes dans le besoin afin de réduire les inégalités et donner l'envie à chacun d'être acteur de sa vie. C'est le leitmotiv de Dominique Picard qui profite aujourd'hui aux Goussainvillois grâce à La Goussette, tiers-lieu nourricier qui a ouvert ses portes en mars dernier. « **Tous les Goussainvillois peuvent y venir librement pour prendre part à nos animations, nos ventes de légumes à prix attractifs ou encore participer à la confection des repas collectifs dans notre cuisine partagée** », détaille Dominique Picard. Elle peut compter sur l'implication sans faille de son équipe : Émilie, chargée de développement et Inès, alternante en communication, qui participe à l'animation du tiers-lieu. Et aussi sur le soutien de la Ville de Goussainville, qui a permis de concrétiser leur souhait d'ouvrir un tiers-lieu nourricier, en leur louant un local de 50m² avenue Albert Sarraut. « **Notre démarche a été pleinement comprise et entendue et nous avons aussi la chance que la commune soit impliquée dans la défense d'une alimentation saine et durable** », développe Dominique Picard. « **Nous adhérons pleinement au projet REGARDS et nous espérons, en coopération avec d'autres partenaires du PTCE, pouvoir développer des activités autour du maraîchage dès que l'opportunité se présentera** ».

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Ce combat pour démocratiser une alimentation de qualité accessible à tous, Dominique Picard l'a entamé durant sa carrière professionnelle en tant que travailleur social d'abord, puis dans un cadre plus institutionnel. « **Lorsque j'étais à La Caisse des Dépôts, j'ai travaillé sur la transition agroécologique, l'agriculture et l'alimentation** », explique-t-elle. « **Quand j'ai pris ma retraite en 2017, j'ai voulu poursuivre mes recherches et j'ai rejoint le Labo de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** ». Dominique Picard monte alors un groupe de travail avec d'autres membres du Labo de l'ESS autour de la problématique "Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité". « **Pour mettre en œuvre notre étude, nous nous sommes déplacés un peu partout en France pour prendre connaissance des projets déjà en place et des besoins des populations** ».

« DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME COOPÉRATIF TERRITORIALISÉ »

Des idées qu'elle a, avec son groupe de travail, appliqué à l'échelle du territoire du Pays de France. « **Nous avons choisi ce bassin de vie dans l'objectif de travailler sur la question de l'accès à l'alimentation de qualité, saine et nutritive dans un environnement marqué par des conditions difficiles de vie pour une partie de la population et sur les conditions à réunir pour faire émerger un "territoire zéro précarité alimentaire"**. L'idéal serait de redonner une vocation nourricière aux terres agricoles qui entourent les villes à travers la diversification de la production pour permettre d'assurer l'approvisionnement en produits de proximité aux habitants », détaille Dominique Picard. L'association Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Pays de France voit le jour en mai 2022, autour de quatre axes de travail : le développement de la filière bio, la lutte contre la précarité alimentaire, la formation aux métiers de la transition et la création d'emplois en économie circulaire non délocalisables. « **J'aimerais que nous puissions exporter, par exemple, ce concept de tiers-lieu nourricier dans des communes voisines en accompagnant d'autres organismes. L'objectif est, à travers le PTCE, de développer un écosystème coopératif territorialisé. Autrement dit, la capacité d'agir en coopération avec d'autres acteurs du territoire pour apporter des réponses complémentaires à la question de la précarité alimentaire. Dans ce cadre, le tiers-lieu nourricier de Goussainville représente un des maillons de la chaîne, avec ses spécificités** », détaille Dominique Picard. Un Comité local de l'alimentation pour la santé a, par exemple, été mis en place afin d'identifier collectivement les besoins et réfléchir à des solutions possibles à installer. « Producteur, commerçant, habitant, association, service social, etc. chacun est invité à y participer, selon ses moyens, pour se redonner du pouvoir d'agir ».

PASS RÉUSSITE

Les candidatures pour le dispositif Pass Réussite 2024-2025 sont ouvertes !

En partenariat avec la Cité Educative, la municipalité accompagne financièrement les goussainvillois de 18 à 30 ans dans leur projet professionnel, éducatif ou citoyen.

Le projet devra porter un des champs suivants :

PASS INSERTION : dans le cadre d'un accompagnement à l'insertion professionnelle, financement du permis de conduire, d'une partie du BAFA, d'un accès à une formation ou un emploi.

PASS ÉTUDES : soutien aux étudiants en enseignement supérieur soit par le financement d'une partie des frais de scolarité, de matériel (ordinateur, imprimante...) ou dans la réalisation de stage, notamment à l'étranger

PASS SOLIDAIRE : aide financière visant à soutenir les actions de solidarité (chantiers humanitaires à l'étranger...).

PASS CULTUREL : aide à la concrétisation d'un projet d'ordre artistique (montage de spectacle, réalisation d'un album de musique, d'un film ...) ou pour la réalisation d'un voyage culturel.

Candidatez auprès du Hub Avenir avant le 31 décembre 2024.

Contacts : 01 39 94 76 00 – hubavenir@ville-goussainville.fr



agence nationale
de la cohésion
des territoires



INSCRIPTIONS À L'ETUDE POUR TOUS

Le dispositif « étude gratuite pour tous » a débuté le 4 novembre dernier. Les inscriptions restent néanmoins ouvertes à tous toute l'année. Pour s'inscrire, veuillez prendre attache avec les directeurs des accueils de loisirs.

Direction de l'éducation : 01 39 94 60 95

ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION

Le Hub Avenir met en place des ateliers d'aide à la réalisation des CV et lettres de motivation. Inscrivez vous au 01 39 94 76 00 ou directement sur place au 13 rue Marcel Cerdan, 95190 Goussainville

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE NOEL

Les inscriptions se feront du 18 novembre au 1er décembre 2024 auprès de la direction de l'éducation ou sur l'espace citoyens : <https://www.espace-citoyens.net/ville-goussainville/espace-citoyens/>

Direction de l'éducation : 01 39 94 60 95

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sur le projet urbain du quartier de la gare de Goussainville, réalisée en collaboration avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, se tiendra du 7 octobre 2024 à 9h au 9 novembre 2024 à 12h. Le dossier sera disponible en mairie aux heures d'ouverture habituelles et en ligne sur les sites internet de la ville (www.ville-goussainville.fr) et de la CARPF (www.roissypaysdefrance.fr). Les observations pourront être consignées sur place, envoyées par courrier ou soumises en ligne via le registre numérique (<https://www.registre-numerique.fr/projet-urbain-gare-goussainville>). Philippe Millard, nommé commissaire enquêteur, supervisera cette enquête.

SOS RENTRÉE

Dans le cadre du dispositif SOS rentrée qui concerne les lycéens et étudiants qui n'ont pas d'établissement scolaire pour la rentrée ou qui ont des difficultés à trouver une formation/alternance. Le Hub Avenir organise le mardi 5 novembre le forum de la 2ème chance de 14h00 à 17h30 à la Maison pour Tous.

DOSSIER SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Les dossiers de subventions 2025 sont disponibles . Ceux-ci sont destinés à toutes les associations souhaitant faire une demande de subvention à la commune. Le dossier de demande subvention est à remplir obligatoirement sur ordinateur et à transmettre complet au plus tard **le 10 décembre 2024 et doit être envoyé :**

- par mail à subvention.associative@ville-goussainville.fr (avant minuit)

- ou adresser votre version imprimée au 15 Avenue Marcel Cerdan 95190 Goussainville (avant 12h) .

PHARMACIES DE GARDE :



Dimanche 3 novembre

PHARMACIE NOUVELLE
46 BD PAUL VAILLANT COUTURIER 95190
GOUSSAINVILLE
01 39 88 94 69

Dimanche 10 novembre

PHARMACIE PARINOR
CENTRE COMMERCIAL PARINOR 93600
AULNAY SOUS BOIS
01 48 67 47 28

Dimanche 17 novembre

PHARMACIE DU MARCHÉ ROSE DES VENTS
9 RUE EUGÈNE DELACROIX, ZAC DES AULNES
93600 AULNAY SOUS BOIS
01 48 66 66 29

Dimanche 24 novembre

PHARMACIE DU CENTRE
132 RUE DE MITRY 93600 AULNAY SOUS BOIS
01 48 66 64 30

Dimanche 1 décembre

PHARMACIE DE LA GARE
37 R PIERRE SEMARD 93150 LE BLANC MESNIL
01 48 65 21 20



NOUVEAUX HORAIRES

Voici les nouveaux horaires de l'hôtel de ville et de la Plateforme des services:

LUNDI • MARDI • MERCREDI • VENDREDI
8h30-12h et 13h-17h30
JEUDI 13H-17H30
SAMEDI 8H30-12H

PERMANENCES FNATH

Les permanences de la FNATH (Fédération nationale des accidentés de la vie du travail et du handicap), association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie professionnelle ou privée, ont lieu un samedi par mois à l'hôtel de ville de 9 h 30 à 11 h 45, sans rendez-vous.

Prochaine date : Samedi 9 novembre 2024

Pour plus de renseignement veuillez contacter M. Pilardeau au 06 77 49 97 48 ou pilardeau.gilles@hotmail.fr

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL :



Naissances

CLOUÉ Lya- 08/07/2024
HEMADI Inaya 12/08/2024
VULPE Eduard 16/09/2024



Mariages

Kaouther MESTOUR et Shaqeel GASP- 03/08/2024
Canan ÖZTÜRK et Ercan YALÇIN- 03/08/2024
Saleena SABIR et Hassib ANWAR - 06/08/2024
Cindy SMAIL et David DE CIMA -07/09/2024
Julie COUDROY et Jawad LAKBI-07/09/2024
Sylvie CORRETTE et Luc CARPIN-14/09/2024
Ghislaine NARDIN et Alain CHIFFOLEAU-28/09/2024
Batmini BATMANABANE et Benjamin KICHENAMOURTY- 28/09/2024
Gokce CIFTCI et Mervan AKDOGAN 02/10/2024

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Vos élus se tiennent à votre disposition. Ils vous reçoivent sur rendez-vous du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Prendre rendez-vous :

permanence.elus@ville-goussainville.fr
ou à l'accueil de l'hôtel de ville au 01 39 94 60 00.



MON AGGLO RENOV'

Avec le dispositif « Mon Agglo Rénov' », l'agglomération Roissy Pays de France aide les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique. Vous êtes propriétaire et souhaitez mieux isoler votre logement, moderniser votre système de chauffage, recourir aux énergies renouvelables, réduire vos factures d'énergie ? Le service public « Mon Agglo Rénov' » vous accompagne de manière neutre, gratuite et personnalisée dans la définition de votre projet et la mobilisation des aides financières.

Pour tout renseignement général d'ordre financier, technique ou juridique, appelez le guichet unique de conseil au 01 30 32 83 15 .

Pour vous entretenir avec un conseiller lors d'une permanence, prenez rendez-vous depuis le site de l'agglo : Mon Agglo Rénov' : l'agglo vous aide dans vos projets de rénovation énergétique (roissypaysdefrance.fr).

A Goussainville, deux permanences auront lieu les 6 et 20 novembre.

MOUSS ET HAKIM

DE ZEBDA AUX DARONS DE LA GARONNE

Leaders du groupe toulousain ZEBDA, Mouss et Hakim se sont lancés par la suite dans « Origines Contrôlées », qui rend hommage à l'immigration algérienne. Dernier projet « les darons de la Garonne » dont l'origine est un cadeau : sept textes inédits de Claude Nougaro remis aux artistes pour une mise en musique. Sur scène, ils proposeront un répertoire composé du meilleur de chaque projet, avec notamment "Tomber la chemise", "Oualalaradime", "Motivés, le chant des partisans", ou encore "Le lait caillé". Avec différentes formules mais toujours la même recette, ils s'imposent comme une claque qui fait danser les foules ! Mouss et Hakim embrassent l'universel à partir de la mémoire de l'immigration. C'est bien de la France d'aujourd'hui dont ces chansons nous parlent. Du creuset qu'elle demeure en dépit de tous les replis.

Dans le cadre du projet "ensemble contre les discriminations" proposé par le centre Social Empreinte.



VENDREDI 15 NOVEMBRE | 20 H

📍 ESPACE SARAH BERNHARDT



TOUT PUBLIC



TARIF B 10€ - 5€



DURÉE 1 H 30



DANSE

LA SERPILLÈRE DE MONSIEUR MUTT

MARC LACOURT - MA COMPAGNIE

MERCREDI 23 NOVEMBRE | 16H

📍 ESPACE COLLUCI 1 RUE MALCOM X

👤 DÈS 4 ANS

🎫 GRATUIT SUR RÉSERVATION

🕒 DURÉE 35 MIN



THÉÂTRE

L'AVARE

OLIVIER LOPEZ - CIE LA CITÉ THÉÂTRE

VENDREDI 26 NOVEMBRE | 20 H

📍 ESPACE SARAH BERNHARDT

👤 TOUT PUBLIC

🎫 TARIF B 10€ | 5€

🕒 DURÉE 1 H 30



RÉSERVATION AUPRÈS DE L'ESPACE CULTUREL

119, boulevard Paul Vaillant Couturier
01 39 88 96 60 ou billetterie@ville-goussainville.fr

ou le QR CODE ci contre





L'AFRIQUE EN-CHANTE KASSAV'

ADRICOTOR

SAMEDI 7 DÉCEMBRE | 20 H

📍 ESPACE SARAH BERNHARDT

👤 TOUT PUBLIC

🎫 TARIF B 10€ - 5€

🕒 DURÉE 1H30



EUPHRATE

NIU BOSCA - CIE ARTÉPO

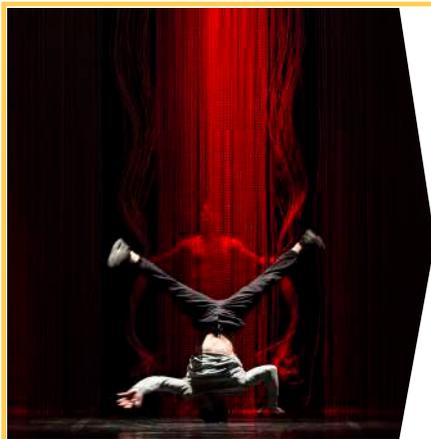
MARDI 10 DÉCEMBRE | 20H

📍 ESPACE SARAH BERNHARDT

👤 DÈS 12 ANS

🎫 GRATUIT SUR RÉSERVATION

🕒 DURÉE 1H10



DE LA RUE AUX JEUX OLYMPIQUES

CIE POCHOMON CAELU

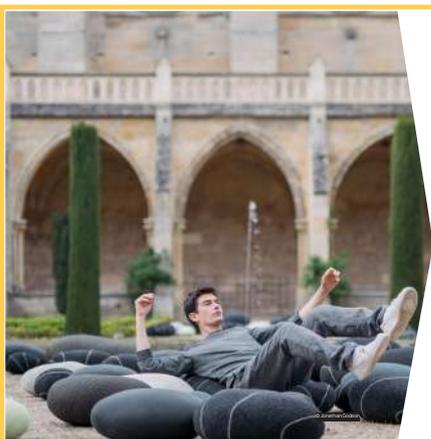
VENDREDI 13 DÉCEMBRE | 20H

📍 ESPACE SARAH BERNHARDT

👤 DÈS 7 ANS

🎫 TARIF B 10€ - 5€

🕒 DURÉE 1H



CORPS SONORES JUNIORS

MASSIMO FUSCO - CE CORPS MAGNÉTIQUES

MARDI 21 DÉCEMBRE | 15H

📍 ESPACE SARAH BERNHARDT

👤 DÈS 6 ANS

🎫 TARIF C 2€ JAUGE LIMITÉE PENSEZ À RÉSERVER

🕒 DURÉE 1H10

LE COIN MÉDIATHÈQUE



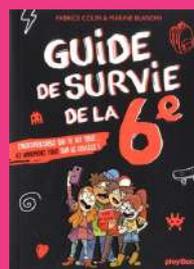
LA MÉDIATHÈQUE
DE GOUSSAINVILLE



Voici un recueil de 10 histoires, sur la thématique de l'école et sur tous ses aléas. Chaque histoire est drôle, touchante, et aborde de manière humoristique le quotidien de filles et de garçons !

La peur d'aller faire pipi, ne rien comprendre en maths, le départ en vacances ou encore la phobie de lire devant les autres, autant de situations auxquelles le lecteur pourra s'identifier facilement et qu'il a sûrement vécues lui-même ! - Des histoires qui parlent à tous les enfants grâce au talent narratif de Susie Morgenstern !

GUIDE DE SURVIE DE LA 6E COLIN FABRICE



L'indispensable qui te dit tout... et vraiment tout sur le collège ! Tu vas bientôt entrer en 6e (ou tu viens d'y entrer). Tu te poses plein de questions ? C'est NORMAL. Heureusement, voici le Guide de survie de la 6e.

Tu y trouveras des réponses simples à toutes tes questions : ce qu'est un CPE, un AED ou une heure de perm, comment maîtriser ton emploi du temps, comment arriver à l'heure en salle B213 ou avant qu'il n'y ait plus de frites à la cantine. Tu y découvriras aussi des conseils utiles et plein d'astuces pour t'organiser dans tes devoirs, dialoguer avec tes profs et tes parents, te faire de nouveaux amis et devenir plus cultivé qu'un koala. Un livre vraiment pratique, extrêmement drôle et absolument indispensable pour aborder ta première année au collège

DIMANCHE

3

SANTÉ
Don du sang
SUR RDV
dondesang.efs.sante.fr
9h à 13h30



LUNDI

4

ÉDUCATION
Début de l'étude
pour tous
Sur inscription au
01 39 94 61 07



MARDI

5

EMPLOI
Forum de la 2ème
chance
14h - 17h30
Maison pour tous



MARDI

5

SPORT
HANDISPORT
Open de Boccia
9h30 à 16h30



LUNDI

11

COMMÉMORATION
Armistice du 11
novembre 1918
10h30 : Cimetière de
Goussainville
Puis
11h Monument aux
morts Vieux-Pays

VENREDI

15

CULTURE
Mouss et Hakim
Maison pour tous
Musique
Tout public
Tarif B 10€-5€
Espace Sarah
Bernhardt



MARDI

19

**EMPLOI-
ENTREPRENEURIAT**
Pitch business
Maison pour tous
10h30

MARDI

19

CONSERVATOIRE
Scène ouverte
19h
Entrée gratuite
Goussain'



MERCREDI

20

SANTÉ
Vaccinations
gratuites
Centre municipal de
santé Pierre Rouques
15h



MERCREDI

20

EMPLOI
Embarque pour ton
avenir
Forum emploi dédié
aux métiers de
l'aéroportuaire
Espace Pierre de
Coubertin
9h-17h



VENREDI

22

SANTÉ
Inauguration de
l'espace sans
tabac au collège
Robespierre
17h



VENREDI

22

JEUNESSE
Soirées des jeunes
diplômés
Espace Pierre de
Coubertin
Sur réservation
19h - 00h



SAMEDI

23

CULTURE
La serpillière de
Monsieur Mutt
Danse
Dès 4 ans
Gratuit sur
réservation
Espace Sarah
Bernhardt
16h



LUNDI

25

ÉVÈNEMENT
JOURNÉ CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
Spectacle : A tir
d'elles
Collectif sans mêlés
Gratuit
19h30
Maison pour Tous

MARDI

26

CULTURE
L'avare
Théâtre
Dès 12 ans
Tarif B 10€-5€
Espace Sarah
Bernhardt
20h



JEUDI

28

EMPLOI
Forum emploi dédié
aux métiers de
l'industrie
14h
Maison pour tous

DÉCEMBRE

VENREDI

6

ÉVÈNEMENT
Féerie de Noël
Inauguration des
décorations de Noël
Parvis de l'hôtel de
Ville
17h30



SAMEDI

7

CULTURE
L'Afrique en-chante
Kassav'
Concert
Tous public
Tarif B 10-5€
Théâtre Sarah
Bernhardt



SAMEDI

14

ÉVÈNEMENT
Inauguration du
Village de Noël

Parc Auguste
Delaune



#RÉSEAUX SOCIAUX

LE POST LE PLUS AIMÉ



Ville de Goussainville
3] · 

[INAUGURATION MEDIATHEQUE]

La Médiathèque François Mauri... [Afficher la suite](#)

63 5 commentaires 7 partages

LE POST LE PLUS AIMÉ



villegoussainville
villegoussainville · Audio d'origine

Goussainville. - Maison Lempereur

[Voir les statistiques](#) [Booster la publication](#)

244  22 

Aimé par **abdelazizhamida** et d'autres personnes

villegoussainville [VIEUX - PAYS]

Le quartier du Vieux-Pays au JT de 13h... plus

LA QUESTION LA PLUS POSÉE

QUESTION :

Qu'en est-il du projet de maison médicale prévu aux Grandes Bornes ?

RÉPONSE :



Kadjidjatou Doucouré
Adjointe au maire à la santé et à l'éducation

Face à la désertification médicale, la municipalité se bat sans relâche pour attirer des professionnels de santé prêts à exercer sur Goussainville. Une problématique très complexe pour laquelle des péripéties peuvent toujours survenir. Un projet de maison médicale Boulevard des Buttes Chaumont avait ainsi été finalisé avec deux médecins, qui se sont finalement ravisés.

Loi de se laisser abattre, malgré ce contre-temps notre municipalité a décidé de prendre les choses en main et de travailler sur la construction d'une maison de santé. Les études sont en cours et les travaux devraient débuter courant 2025. L'objectif est d'accueillir 4 médecins généralistes et une activité de balnéothérapie.

CHAQUE MOIS, UN ÉLU RÉPOND À LA QUESTION LA PLUS POSÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



RESTEZ ÉGALEMENT INFORMÉS !

GRÂCE À L'APPLICATION MOBILE GOUSS'APP



- > ACTUALITÉS
- > LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER
- > SIGNALEMENTS DÉGRADATIONS

AUX GOUS'MS



INSCRIVEZ-VOUS DEPUIS LE SITE INTERNET

WWW.VILLE-GOUSSAINVILLE.FR

GROUPE « L'AUDACE DU RENOUVEAU »

Malgré de multiples péripéties et deux années de chantier, la médiathèque François Mauriac a enfin rouvert ses portes le 19 octobre dernier. Encore un beau moment de communion populaire comme notre municipalité sait les faire !

Les familles et les fidèles lecteurs ont pu se réapproprier ce lieu majeur pour l'accès à la culture. Il a totalement été repensé pour devenir plus fonctionnel, plus agréable, plus moderne.

L'autre temps fort de cette journée fut l'inauguration de la nouvelle salle des étudiants. Notre municipalité a choisi de la baptiser du nom de Dominique Bernard, professeur de français assassiné le 13 octobre 2023 par un ancien élève devant le collège où il enseignait.

Enseignant passionné par sa matière et apprécié de ses élèves, passeur du savoir des Lumières malheureuse victime de l'obscurantisme, Dominique Bernard représente un symbole dont la mémoire perdurera auprès de chaque étudiant gous-sainvillois qui fréquentera la salle flambant neuve portant son nom.

A. HAMIDA, C. CHEVAUCHE, A. BOUGHALEB, S. YEMBOU, S. DIALLO, S. BOUGEAULT, A. BOUAZIZI, N. HAJEJE, P. RECCO, K. DOUCOURE, A. ZIGHA, M. CEYLAN, M. CHAMAKHI, A. FONTAINE, J.-M. LUSSOT, L. BUSSY, I. PIGEON, E. SAVIGNY, R. BENDJENAD, I. ALTINOK, C. CHILACHA, L. BAUDELET, C. HEILAUD, D. KARADAVUT, A. KCHIKHECH, S. NEWTON, F. BAKHROURI



GROUPE « ENSEMBLE POUR REUSSIR »

Comme vous le savez, d'ambitieux projets sont prévus dans notre ville. Plusieurs concertations ont été organisées pour vous en présenter les grands axes et avoir en retour votre point de vue. Lors du conseil municipal du 25 septembre 2024, le nouveau projet détaillé du P.L.U nous a été présenté. Notre groupe s'est donc exprimé sur ce sujet pour expliquer les raisons qui nous ont amené à voter CONTRE ce projet.

Nous sommes favorables à l'idée de moderniser le quartier de la grande gare et celui du centre-ville, mais pas à n'importe quel prix.

Nous considérons que tous ces futurs logements (R+4+attique) prévus en centre-ville seront trop hauts. Des R+3+attique seraient plus adaptés au confort visuel.

De plus, il n'est prévu qu'un parking par logement. C'est une grave erreur de la part de la majorité vu les problèmes de stationnement que nous connaissons actuellement.

Nous avons demandé qu'il soit prévu 2 parkings par logement pour ne pas mettre à mal tout le bien fait de ce projet.

PASCAL GAILLANNE ; FARAH GUENDOZ ; CAO THI LUONG ; JEAN-CHARLES LAVILLE



MENUS NOVEMBRE

DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 4 NOVEMBRE	MARDI 5 NOVEMBRE	MERCREDI 6 NOVEMBRE	JEUDI 7 NOVEMBRE	VENDREDI 8 NOVEMBRE
<p>Salade verte BIO vinaigrette miel colombo Pomelos BIO et sucre</p> <p>Bouchées de blé Epinards et pommes de terre béchame</p> <p>Saint nectaire Cantal Fruits de saison ECORESponsable</p>	<p>Macédoine mayonnaise Terrine de légumes sauce cocktail</p> <p>Hachis parmentier Brandade de poisson</p> <p>Coulommiers Bûchette mi-chèvre</p> <p>Géelifié chocolat Géelifié à la vanille</p>	<p>Salade de blé à la catalane Salade de maïs et betteraves Vinaigrette persil</p> <p>Sauté de porc BBC sauce Amérique Limande meunière et citron Coquillettes</p> <p>Fromage frais nature sucré Fromage frais aux fruits</p> <p>Fruits de saison BIO</p>	<p>Carottes râpées BIO LOCALES vinaigrette échalote Chou rouge BIO LOCALES sauce enrobante à l'ai</p> <p>Boulettes de bœuf au jus Steak de colin sauce curry</p> <p>Haricots beurre Flageolets</p> <p>Petit moulé nature Pavé demi-sel</p> <p>Tarte normande</p>	<p>Potage crécy BIO (haricots blancs, potiron)</p> <p>Colombo de poisson Riz créole</p> <p>Yaourt aromatisé BIO Yaourt nature BIO sucré</p> <p>Fruits de saison</p>
LUNDI 11 NOVEMBRE	MARDI 12 NOVEMBRE	MERCREDI 13 NOVEMBRE	JEUDI 14 NOVEMBRE	VENDREDI 15 NOVEMBRE
<p>FERIÉ</p>	<p>Potage aux légumes BIO Sauté de bœuf sauce pain d'épices</p> <p>Hoki sauce bourride Purée de pommes de terre Poêlée de légumes</p> <p>Fromage frais aux fruits Fromage frais aux fruits</p> <p>Fruit local</p>	<p>Mâche et maïs Endives aux croûtons Vinaigrette caramel</p> <p>Cubes de colin sauce citron Riz et brunoise de légumes</p> <p>Cantal Fourme Ambert</p>	<p>Pâté de foie et cornichons Surimi mayonnaise</p> <p>Lasagnes saumon</p> <p>Torti au jambon de dinde sauce fromagère</p> <p>Brie Carré</p> <p>Fruits de saison BIO</p>	<p>Salade coleslaw Céleri râpé mayonnaise enrobante à l'échalote</p> <p>Omelette BIO Petits pois à la paysanne (échalote, champignon, herbes de provence)</p> <p>Fromage fondu Président Fromage frais au sel de Guérande</p> <p>Donuts au sucre</p>
LUNDI 18 NOVEMBRE	MARDI 19 NOVEMBRE	MERCREDI 20 NOVEMBRE	JEUDI 21 NOVEMBRE	VENDREDI 22 NOVEMBRE
<p>Salade de boulgour BIO à l'orientale Salade tortis californienne</p> <p>Dahl de pois cassés et riz</p> <p>Saint nectaire Fruits de saison LOCAL</p>	<p>Scarole et croûtons Salade iceberg et maïs Vinaigrette nature</p> <p>Boulettes de bœuf sauce marenco Colin mariné thym citron</p> <p>Haricots verts Pommes rissolées</p> <p>Fromage frais nature BIO et sucre Fromage frais BIO aux fruits Compote pomme banane Compote de pomme</p>	<p>Potage potiron</p> <p>Colin pané Epinards et pommes de terre béchamel</p> <p>Mimolette Tomme noire</p> <p>Fruits de saison BIO</p>	<p>Carottes râpées bio locales vinaigrette agrumes Salade coleslaw rouge</p> <p>Emincé de volaille BIO sauce bobotie</p> <p>Médaille de saumon sauce crème Lentilles et carottes BIO</p> <p>Tomme BIO Camembert BIO Géelifié chocolat BIO Géelifié vanille BIO</p>	<p>Chou blanc sauce enrobante à l'échalote Mâche et noix, vinaigrette moutarde à l'ancienne</p> <p>Pavé de merlu sauce matelote</p> <p>Yaourt nature BIO sucré Yaourt aromatisé (vanille BIO)</p> <p>Moelleux coco mandarine</p>
LUNDI 25 NOVEMBRE	MARDI 26 NOVEMBRE	MERCREDI 27 NOVEMBRE	JEUDI 28 NOVEMBRE	VENDREDI 29 NOVEMBRE
<p>Endives, vinaigrette pomme Céleri râpé mayonnaise</p> <p>Colin mariné napolitain Boulgour BIO aux petits légumes (haricot vert, petit pois, navet, carotte)</p> <p>Fromage frais aux fruits Fromage frais sucré</p> <p>Compote de pommes Compote pomme abricot</p>	<p>Potage cultivateur BIO (pommes de terre, poireaux, carotte, navet)</p> <p>Burger de veau sauce charcutière Hoki pané</p> <p>Chou fleur et Pommes vapeur</p> <p>Cantal Saint nectaire Fruit BIO</p>	<p>Taboulé BIO Salade parmentière BIO</p> <p>Rôti de bœuf et jus Steak haché de cabillaud sauce waterzoi Jeunes carottes Blé pilaf</p> <p>Yaourt aromatisé LOCAL Yaourt nature LOCAL et sucre</p> <p>Fruits de saison BIO</p>	<p>Iceberg et surimi, vinaigrette antilles</p> <p>Colombo de poisson Riz créole BIO amandes</p> <p>Yaourt BIO au sucre de canne Banane et ananas sauce mangue</p>	<p>Crêpe au fromage Crêpe au champignons</p> <p>Penne, lentilles et tomate</p> <p>Edam Gouda Fruits de saison LOCAL</p>

DÉCOUVREZ LE MENU
DE LA CANTINE



[Apptable.elior.com](https://apptable.elior.com)

Votre compte en ligne, accessible depuis
le site de la Ville www.ville-goussainville.fr,
vous permet notamment de payer vos factures.

GOUSSAINVILLE

agit pour un

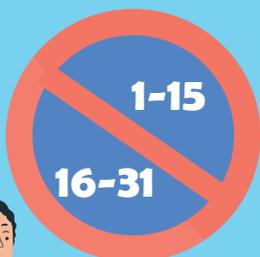
UN CADRE DE VIE APAISÉ

**MERCI DE RESPECTER
LE STATIONNEMENT ALTERNÉ**

JUSQU'À

150€

AMENDE



ET DE PRIVILÉGIER

LE STATIONNEMENT PRIVÉ

SI VOUS LE POUVEZ



Goussainville